



Pour la sauvegarde de nos droits et de notre service public, **ASTICOTONS LE PATRON !**

Depuis le 8 octobre, à l'appel des **organisations syndicales CFTC, CGT, FO, CNT et SUD**, les mobilisations du personnel se multiplient et amplifient. Les actions locales et ciblées (comme à Valenciennes le 19 novembre) permettent aux agents d'exprimer, sur leur territoire, leur inquiétude et leur colère à l'égard de la politique que mène JR LECERF, son exécutif et son DGS, C. PICARD.

La mobilisation de ce 3 décembre est sans précédent. Jamais le Département n'a connu un nombre de grévistes aussi important, qui plus est dans toutes les directions générales.

Alors que LECERF continue d'accuser les syndicats de « désinformation » et « d'agitation » « anxiogène », il confirme, pour 2016, dans sa note annexée à notre fiche de paie, la réduction des effectifs et la remise en cause du temps de travail.



→ OUI, **notre employeur touche à notre salaire en commençant par freiner nos carrières (avancée d'échelon à la durée maximale) et limite les promos et les avancements de grade** (de très nombreux lauréats aux examens pro sont restés sur la touche à la CAP du 1/12/15)

→ OUI, **notre employeur diminuera le nombre de congés et/ou de RTT dès 2016**

→ OUI, **notre employeur supprime dès aujourd'hui des emplois et des postes. Il supprime la CAP mobilité du personnel de la DGSol pour restreindre la mobilité et maintenir les vacances de postes.**

→ OUI, **notre employeur nous fait payer les 3/4 de l'augmentation de la cotisation de 35% de la complémentaire santé Collecteam-Humanis**

→ OUI, **notre employeur a déclaré que rien ne l'oblige à verser dès 2016 l'allocation sociale (sans se soucier du cadre légal - article 111 loi du 26/01/1984)**

Jean René LECERF et son exécutif pensent pouvoir remettre en cause tous ces droits et altérer nos conditions de travail tranquillement.

Ils déclarent « rencontrer tous les jours des agents consentants qui comprennent qu'il n'y a pas d'autre choix. »

Nous devons, tous ensemble, leur démontrer qu'ils se trompent lourdement !

Nous ne sommes pas anesthésiés !

Montrons leur notre colère et notre détermination !

L'intersyndicale a déposé un préavis de grève reconductible permettant d'organiser des actions locales et ciblées. **Ne les laissons pas défaire nos droits et notre service public tranquillement**

A l'occasion de la venue à Cambrai du Directeur Général des Services (C. PICARD),
organisons lui

un « comité d'accueil agité » le

mardi 15 décembre 2015

dès 14h30 devant la Direction Territoriale de Cambrai (42/4 rue des rotisseurs)

possibilité de faire grève juste le temps de l'action.

Pour toute info contacter les organisations syndicales CFTC, CGT, CNT, FO ou SUD

ATTENTION : Priorité à l'action ! → la réunion syndicale SUD prévue ce jour là est reportée au mardi 5 janvier 2016 de 14h à 16h au PRS de Cambrai (1/27 place Porte de Notre Dame à Cambrai)